

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE LASER

Dimanche 14 MAI 2017

SNBSM
Saint-Malo

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. Le règlement sportif voile légère de la Ligue de Bretagne 2017.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **LASER standard, Radial, 4.7** et aux coureurs conformément au règlement sportif Voile légère de la ligue de Bretagne 2017.
- 2.2. Les inscriptions auront lieu le Dimanche 14 MAI 2017 de 09 H 00 à 11 H 00 Parking de L' ENIM Quai SOLIDOR à SAINT-MALO.
- 2.3. Les concurrents doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription :
 - leur licence FFV avec la mention compétition.
 - leur numéro de voile.
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

3. DROITS A PAYER

Les droits d'inscription requis sont les suivants :
10 € pour dériveur solitaire.

4. PROGRAMME :

- 4.1. Accès possible au parking de L' ENIM QUAI SOLIDOR à partir du Samedi 13 MAI à partir de 12 H 00'.
- 4.2. Confirmation d'inscription PARKING ENIM : DIMANCHE 14 MAI de 09 H 00 à 11 H 00'.
- 4.3. Zone de mise à l'eau : ANSE SOLIDOR
- 4.4. Jour de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Dimanche 14 MAI 2017	11 H 30	Laser Standard, Radial & 4.7, t

- 4.5. Remise des prix : 17 H 30' ; DIMANCHE 14 MAI 2017 PARKING de l'ENIM.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles et affichées à la confirmation des inscriptions le DIMANCHE 14 MAI 2017.

6. PRIX

Des prix seront distribués aux 3 premiers de chaque série et aux premières féminine de chaque série.

7. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Mise à l'eau des semi-rigides Port des Bas SABLONS.
- Possibilité de places de ponton gratuites le SAMEDI soir au Port des Bas SABLONS
- Accueil des concurrents sur le parking de l'ENIM QUAI SOLIDOR.
- Mise à l'eau des bateaux dans l'ANSE SOLIDOR.

9. INTEGRATION ENTRAINEURS DISPOSITIF SECURITE DE LA REGATE:

- Les entraîneurs volontaires pour être intégrés dans le dispositif sécurité de la régates sont priés de se signaler à la SNBSM. Envoyer Mail à snbsm.voilelegere@wanadoo.fr en précisant :
 - Nom :
 - Club :
 - Mobile :

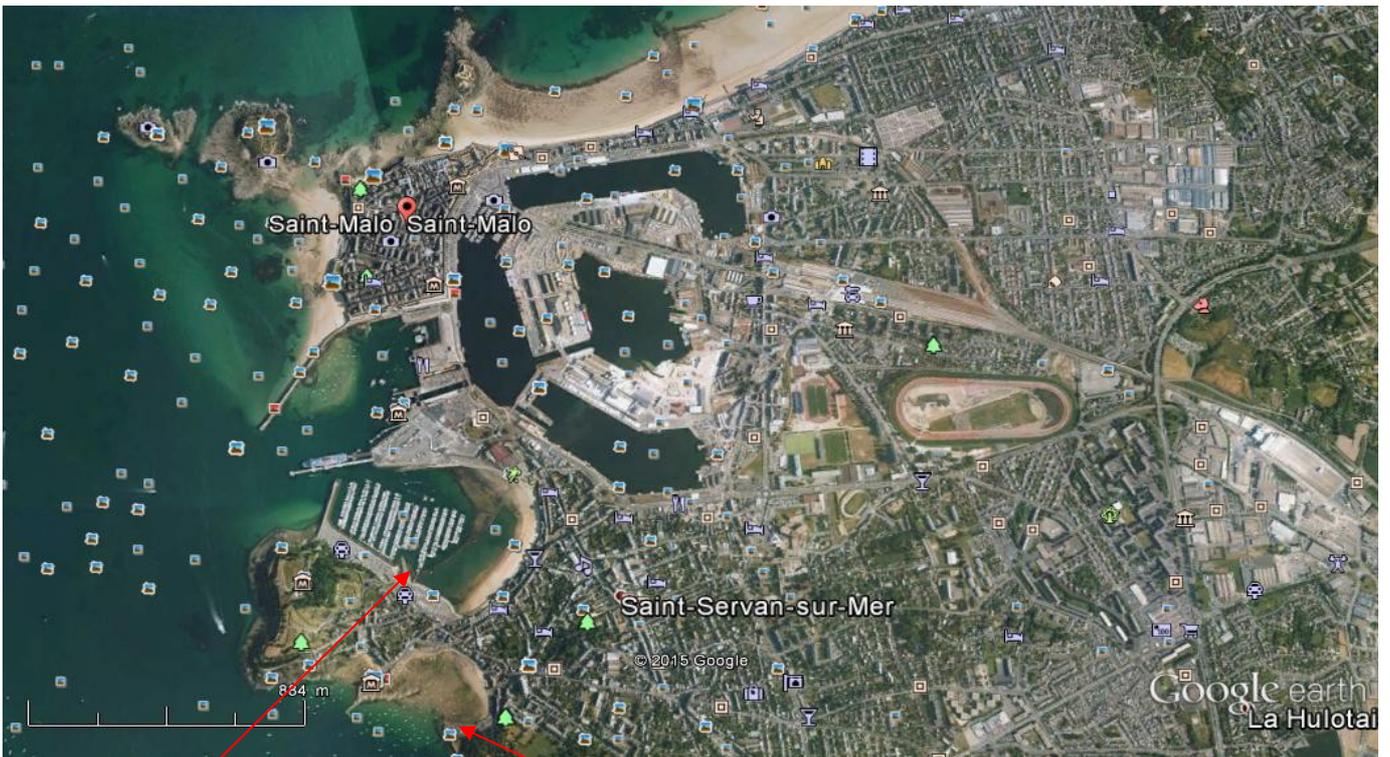
Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

snbsm.voilelegere@wanadoo.fr

Ou

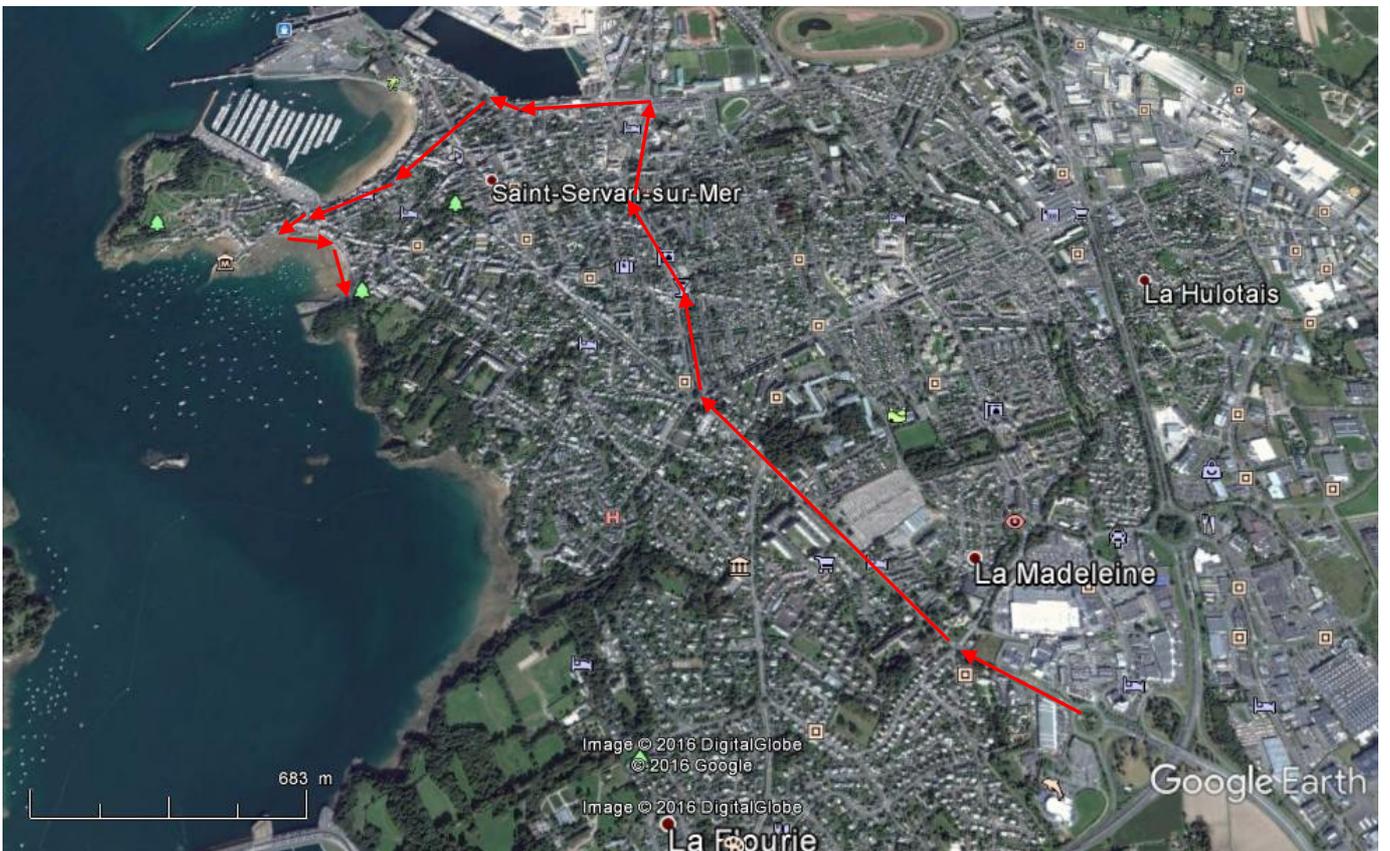
02 99 40 11 45

Zones d'accueil et d'inscription



Mise à l'eau des semi-rigides
remorques

Zone de mise à l'eau des Lasers ; Parling voitures et
Inscriptions



Trajet conseillé d'accès au parking concurrents ;

Adresse GPS : Quai SOLIDOR SAINT-MALO

Zones de Course.

